

**COMMUNIQUÉ DU BUREAU DU COMMISSAIRE ELECTORAL**  
**RECENSEMENT DES ELECTEURS, 2019**

Il est porté à la connaissance du public que l'exercice de recensement des électeurs à Maurice, Agaléga et Rodrigues tire à sa fin.

Les électeurs qui ont changé d'adresse et toute personne ayant 18 ans ou qui aura 18 ans au plus tard le 15 août 2019 doivent impérativement se faire inscrire afin de pouvoir voter aux élections.

Toute personne n'ayant pas reçu la visite d'un des préposés du Bureau du Commissaire Electoral est priée d'informer le bureau en appelant sur le **800 2010**.

Le Bureau du Commissaire Electoral remercie le public pour sa collaboration.

Bureau du Commissaire Electoral  
MaxCity Building  
Angle des rues Rémy Ollier et Louis Pasteur  
PORT LOUIS

Tél: (1) 800 2010 (Port Louis)  
(2) 831-2964 (Port Mathurin)

22 janvier 2019